**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1976)

Rubrik: Télécommunications

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **Télécommunications**

## Analyse du trafic

En 1976, le nombre de messages-radio échangés entre le siège du CICR et ses délégations sur le terrain s'est élevé à 11 871 (1975: 7 780), soit une augmentation de plus de 33% par rapport à l'année précédente. Les échanges avec le Moyen-Orient viennent largement en tête, puisqu'ils représentent les 73% du trafic total.

Quant au nombre de messages radio échangés entre les différentes délégations, il s'est élevé à 23 739.

Le trafic radio mentionné ci-dessus ne tient pas compte des conversations en radiotéléphonie, qui permettent aux responsables des actions à Genève de suivre, parfois heure par heure, l'évolution de la situation sur le terrain.

Les trafics télex, télégrammes et radio ont également progressé de 60% par rapport à 1975, avec un total de 25 626 messages (1975: 16 398).

## Stations CICR en service en 1976

Au siège. — Depuis décembre 1974, la station de radiocommunications du CICR est établie à Versoix, près de Genève. Cependant, l'ancienne station sise au siège même du CICR continue à être utilisée pour les permanences du week-end et pour les liaisons en radiotéléphonie lorsque celle de Versoix est surchargée.

Au total, 17 personnes (fixes et auxiliaires) ont travaillé en 1976 à Genève pour la radio et/ou le télex (12 en 1975).

Sur le terrain. — L'année 1976 a vu l'ouverture de six stations — à Lusaka, Huambo, Nicosie, Salisbury, Jounieh et Tripoli — celle de Huambo, de même que celle de Luanda, ayant été fermées par la suite.

Au 31 décembre 1976, le réseau se présentait comme suit :

#### 12 stations en liaison directe avec Genève:

- Amman (Jordanie)
- Beyrouth Ouest (Liban)
- Jounieh (Liban)
- Tripoli (Liban)
- Le Caire (Egypte)
- Rawalpindi (Pakistan)
- Vientiane (Laos)
- Lusaka (Zambie)
- Salisbury (Rhodésie)
- Lomé (Togo)
- Santiago (Chili)
- Caracas (Venezuela)

#### 4 stations reliées directement à Genève:

- Damas, trafic via Amman
- Dacca, trafic via Rawalpindi
- Bangkok, trafic via Vientiane
- New Delhi, trafic via Rawalpindi
- 2 stations sans liaison avec Genève
- Nicosie (Chypre)
- Jérusalem

Au total, 19 opérateurs-radio ont effectué des missions en 1976.

# Réseau d'urgence Croix-Rouge

La liste des Sociétés nationales qui ont, soit installé leur propre station radio, soit obtenu de leurs autorités compétentes l'autorisation d'utiliser les fréquences accordées à la Croix-Rouge ainsi qu'un indicatif approprié, n'a pas subi de modifications par rapport à 1975 (cf. la liste figurant dans le Rapport d'activité 1975).